Les Cahiers des Dix



Le poêle en Nouvelle-France

Robert-Lionel Séguin

Number 33, 1968

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1079666ar DOI: https://doi.org/10.7202/1079666ar

See table of contents

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print) 1920-437X (digital)

Explore this journal

Cite this article

Séguin, R.-L. (1968). Le poêle en Nouvelle-France. Les Cahiers des Dix, (33), 157–170. https://doi.org/10.7202/1079666ar

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté,

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Le poêle en Nouvelle-France

Par ROBERT-LIONEL SÉGUIN

En Nouvelle-France, l'âtre assure le chauffage de la maison comme la cuisson des aliments, du moins jusqu'au dernier quart du XVIIe siècle. Plus tard, les premiers poêles seront importés de France, à bord des voiliers qui mouillent en rade de Québec. Quelques poêles sont ensuite transportés, en bac, à Montréal. Leur prix varie de cent à deux cents livres, ce qui en fait la pièce la plus coûteuse du mobilier. Le poêle se compose de six parties: deux panneaux latéraux, un panneau arrière, un panneau avant, un dessus et un dessous. Tout l'assemblage est retenu par un cercle de fer avec écrous à pans à deux des quatre extrémités. Souvent, le piètement consiste en pattes de griffon amovibles, glissant dans une coulisse.

Vers la fin de mars 1685, un estimateur signale déjà la présence d'un poêle chez le sieur Le Moyne de Châteauguay, capitaine de milice de l'île de Montréal. Ce poêle, l'un des premiers de l'endroit, vaut cent livres 1. Cinq ans plus tard, plus précisément à la mi-août 1690, les Montréalais Duverny possèdent « Un Poisle de fer Avec Ses Tuyaux de Taulle » 2. Le tout serait prisé à cent vingt livres.

Le prix des poêles sera largement majoré par les frais qu'occasionne leur transport de France au Canada. Par mesure d'économie, on se rabattra sur les plaques, lesquelles pèsent moins que les poêles et prennent moins d'espace dans la cale des voiliers. Il s'agit d'une simple plaque de fonte ou de fer, posée sur un fourneau de pierres ou de briques. Un colon de Repentigny a recours à cet expédient dès 1691. C'est Pierre Ducharme, tué par les Iro-

^{1.} Inventaire Des biens de Monsieur Le Moyne. 27e mars 1685. Bénigne Basset, minute no 1617. Archives judiciaires de Montréal.

^{2.} Societte Entre pacro veuve de Duverny & Dudevoir, Avec Un Inventaire En suitte. XIe Aoust 1690. Antoine Adhémar, 1732. AJM.

quois le 7 juin de la même année. Parmi ses biens, notons une « plaque Rompue En deux morceaux » ³ que le tabellion Adhémar prise à la somme de deux livres. C'est peu, comparativement au prix courant d'un poêle.

La plaque de poêle ne tarde pas à devenir indispensable aux besoins de la vie quotidienne. Tellement, qu'on en conteste la possession devant les tribunaux. Le 9 décembre 1698, le chirurgien René Gachet s'adresse à la cour bailliagère pour obtenir justice contre Martin Massé. Le requérant allègue que le défendeur lui a vendu une plaque, laquelle a été payée rubis sur l'ongle. Par la suite, Massé ne l'a jamais livrée à l'acheteur. Sur la sellette, Massé va faire une déclaration pour la moins inattendue. S'il n'a pas remis la plaque tant convoitée, c'est simplement parce que « Les Religieuses hospitallières Ont Envoyé Chez Luy un Jour quil ny estoit & luy ont fait Emportée Lad plaque a leur monastère » ⁴. A l'impossible, nul n'est tenu. Le tribunal acquitte Massé tout en autorisant le demandeur à prendre action « Contre Lesd Religieuses hospitalières » ⁵.

Point de plaques sans fourneaux de brique et même de pierre, si nombreux au début du XVIIIe siècle. Il s'agit de simples fourneaux dont le coût de construction convient aux revenus modeste de la plupart des familles, ce qui n'empêche cependant pas d'en trouver chez les personnes plus cossues, tel Me Pierre Raimbault, commissaire et procureur du roi à Montréal. En décembre 1706, la tabellion Adhémar se rend chez lui pour y voir « Un Poisle de Brique avec Une Plaque de Fer Et Son Tuyau de Six Feuilles de-Tolle Vielle » 6 qui sont évalués à quarante livres. Transportonsnous à Verchères, en 1710, dans une chambre « quest derrière La Cheminée de la demeure du sieur françois Jarret » 7. Dans un coin, nous apercevons « une plaque fellée posée sur Le poile de

^{3.} Inventaire des biens de deffunt pierre Ducharme. 30 juillet 1691. Antoine Adhémar, 1902. AJM.

^{4.} Registre des audiences du bailliage de Montréal. Neuviesme decembre 1698. AJM.

^{5.} Loc. cit.

^{6.} Inventaire des biens de la Comte qua Esté Entre Mr Raimbault & feue damlle Simblin vivant Sa femme. 20' 23 Xb' 1706. Antoine Adhémar, 7611. AJM.

^{7.} Inventaire de la succession & Comte quy a esté Entre Le sr Jarret & perrot sa ve. 20 Janvier 1710. Antoine Adhémar, 8383. AJM.

brique quy est dans Lad maon * 8. Le tout vaudrait douze livres. L'usage de la brique mènera à celui de la pierre. N'est-il pas plus facile de se procurer de la pierre que de la brique? Le naturaliste Pierre Kalm signale la présence de fourneaux de pierres en 1749. Dans nombre de maisons, observe-t-il, se trouvent des poêles « en briques ou en pierre, de la grandeur à peu près des poêles de fonte, et recouverts au sommet d'une plaque de fer * 9. Au dire du Suédois, la fumée s'échappe par un tuyau de fer dans la cheminée. Enfin, de conclure Kalm, ces poêles sont enlevés en été. Jusqu'à ces dernières décennies, cette coutume est encore courante dans plusieurs secteurs ruraux du Québec.

Pareillement peu coûteux, le poêle de tôle, apparaîtra au XVIIIe siècle. C'est l' «ancêtre » du poêle à fond cintré, lequel servira à la cuisson de la sève d'érable jusqu'à une époque relativement récente. En février 1732, le tabellion Chaumont se rend chez le Montréalais André Demers pour inventorier divers articles, dont « un poesle de taule avec recoude de taule » 10 qui vaudraient soixante livres. C'est exceptionnel pour ce genre de poêle. Six ans plus tard, « un vieux Poisle de taulle Garny de son tuyau de trois feuilles » 11 se trouve dans le magasin de Julien Trottier-Desrivières, sur la rue Saint-Paul, à Montréal. Le tout coûterait quelque douze livres. Durant l'hiver de 1746, le Breton Guillaume Joquin et sa femme, Gillette Pointelle, disposent d'« Un poille De tolle avec son tuyau Recoude Cinq feuilles de tolle » 12 qui auraient pourtant été payés quarante-cinq livres. Joquin est originaire de Saint-Servan, près de Saint-Malo.

Toutefois, nombre de colons ne peuvent pas se payer un poêle de fer. C'est alors qu'ils vont en louer durant les mois d'hiver. Ce commerce ne tarde pas à devenir lucratif, surtout à Montréal, avant-poste du peuplement. Au début de mai 1703, le notaire Adhé-

^{8.} Loc. cit.

^{9.} Pierre Kalm, op. cit., 11: 120.

^{10.} Inventaire d'André Demers. Le 19e fev. 1732. Nicolas Chaumont. AJM.

^{11.} Inventaire des Biens de feu Sieur Julien Trottier desRivières faite à La Reqte et Dile marte Cahterine Raimbault Sa veuve. Le 30 avril 732. Gaudron de Chevremont. AJM.

^{12.} Ivantaire (sic) des biens de la Succession de feu Sr Guillaume joquin Et damoiselle Gillette pointelle. ce 26 avril 1746. François Comparet. AJM.

mar procède à l'inventaire des biens de la famille Martel. Le maître de céans révèle alors à l'officier de justice : 13

« qu'il a un petit poisle a Luy appartenant & a sesd Enfens de fer (sic) ches Le nomme Carpentier Menusier (sic) Avec un meschant tuyau quy Luy a Coutté quatre vingtz Livres, Item un ditto ches La veuve Crespin avec un meschant tuyau quy Luy a Coutte quatre vingts Livres, Item un au'e Quy est ches Le sr dumontier quy Luy a Coutte Cent trente Livres a Lencant & vente qua este faite des Effectz de f Mr et maddle Legay Il y (a) Environ quinse Jours Lesd poisles avec Leurs trepiers chacun faisant Ensemb' La somme de deux Cents quatre vingtz dix Livres »

Il arrive qu'un poêle soit donné à un fils ou à une fille comme part du patrimoine familial. C'est ainsi qu'en 1708, Jean-Baptiste Quenet réclame « un poisle de fonte couppe avec son Tuyau » ¹⁴ comme part de l'héritage provenant de son père. A titre d'exécuteur testamentaire, le notaire Adhémar donne « main Levée Aud sr quenet dud poisle & taulle a luy permis de le retirer quand bon Luy semblera » ¹⁵.

Les premiers poêles de fabrication canadienne sont coulés aux Forges Saint-Maurice. Auparavant, le marché local ne doit compter que sur l'importation. D'où viennent ces poêles? Le 21 février 1714, on procède à l'inventaire des biens de Jacques Le Picard de Noré Demesny, à la demande de sa veuve, Renée Chorel. A sa mort, Noré Demesny est chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, capitaine d'une compagnie du détachement de la Marine et major de Montréal. Son train de vie et son mobilier sont à l'avenant. En sa maison se trouvent « un petit poisle dallemagne avec quatre petitte pommes de Cuivre avec son tuyau et Sa pelle Estimés Le tout à Deux Cens Livres » 16. Somme considérable si l'on considère, qu'à l'époque, une paire de boeufs de labour vaut rarement plus de cent cinquante livres. La présence de pommeaux

^{13.} Inventaire des biens de la Comté du Sr Martel & boucher sa femme. 3e et 4 may 1702. Anthoine Adhémar, 6433. AJM.

Inventaire fait chez Mr Nolan A la reqte de Mr de Longueil & son Curateur à la succession de feu Mr de Maricourt. 20 Aoust 1708. Anth. Adhémar, 8041. AJM.

^{16.} Inventaire Des Biens de Mr de Noré Dumesnay. 21e febvrier 1714. Anthoine Adhémar, 9470. AJM.

de cuivre indique qu'il s'agit d'un meuble d'apparat. C'est sans doute ces sortes de réchauds, si courants en pays germaniques. D'ailleurs, plusieurs poêles seront importés de Lorraine et d'Alsace.

La production française fournira la plus grande part des poêles de la Nouvelle-France. Compte tenu du transport, le coût de la plaque du poêle ou du poêle à chauffer sera ordinairement majoré du tiers. Durant la seule année de 1741, les marchands de Montréal et de Québec importent cent cinquante plaques de poêles et soixante-dix poêles à chauffer. En France, ces pièces se vendent respectivement huit et quatre-vingts livres. Ici, ils se détaillent douze et cent vingt livres ¹⁷. Les prix se maintiendront. A la fin de mai 1757, un habitant de Chambly, Joseph Letourneau, possède « un pouel de france » ¹⁸ prisé à la somme de cent cinquante livres.

Si la plupart des poêles sont de fabrication française — du moins jusqu'à l'avènement des Forges Saint-Maurice - reste à savoir à quelles catégories ils appartiennent. Sauf exception, on les nomme Noces de Cana, à Palmier et à la Samaritaine. Les premiers sont les plus anciens. Ils tiennent cette appellation de la scène biblique qui décore les plaques latérales. De beaux spécimens sont actuellement en montre au musée historique de Strasbourg. Quelquefois, tous les éléments décoratifs précités (noces de Cana, Palmier et Samaritaine) apparaissent sur la même pièce. Le 12 octobre 1704, les sieurs René Fézeret et Etienne Rocbert. ce dernier garde-magasin du roi à Montréal, conviennent de la location d'« Un poisle de fer sur Les deux Grandes plaques duquel est marquée lhistoire des Noces de Cana, & a la plaque dUn des boutz Celle de la samaritaine Avec son tripier de fer & son tuyau de Taulle » 19. Le marché est conclu pour une durée de trois ans, à raison d'un loyer annuel de vingt livres. Comme de coutume, les locataires s'engagent à remettre le poêle au locateur « à la

^{17.} Estat des Fers, Aciers, Clouterie plaques de Poeles, Poeles à chauffer et plomb en grain qui se Consomment année Commune dans la Colonie avec le prix Contant en france et leur pris en gros en Canada. Fonds canadien, année 1741, C. 11A, no 112, p. 84. Archives nationales de Paris.

^{18.} Inventaire a la Requeste de joseph letourneau. Du 24e de may 1757. Antoine Grisé, no 37. AJM.

^{19.} Bail d'Un poisle a Mr Rocbert par madme fezeret po' Elle & son mary. 12e 9b' 1704. Anthoine Adhémar, 6966. AJM.

fin du p nt bail. En bon Estat » 20. Près d'un demi-siècle plus tard, Pierre Brien, un habitant de la Pointe-aux-Trembles, dispose d'« Un poille De fert Nopce de Cana avec Son tuyaux de deux feuille (sic) De tolle Comprie La Recoude et une feuille De tolle Devant Led. poille » 21. Le tout vaudrait cent vingt livres. Ce n'est pas exagéré car vers le même temps, le « poêle de fer representant les nôces de Cana » 21 de Pierre Robreau 22 est prisé à deux cents livres. Précisons que cette évaluation s'applique également aux trois feuilles de tuyau, au coude et au trépied.

Selon les archives notariales, les poêles « à la Samaritaine » seraient postérieurs à ceux des « noces de Cana » et à palmier ». Ordinairement, la porte des poêles « à la Samaritaine » est ornée d'une femme portant le voile. Ces poêles tireraient-ils leur nom de cet élément décoratif? A la mi-juin 1733, la famille de Repentigny se sert d'«Un grand poisle de fer sans Tuyau representant La samaritaine > 23. Cinq ans plus tard, en mars 1738, le marchand Jacques Moquin, qui tient boutique sur la rue Saint-Paul, à Montréal, a « un poele de fer Representant La samaritaine Prisé Et Estimé avec son Tuyau Garny de trois feuilles et demy de Taule > 24 à la somme de cent dix livres. Le prix de ces poêles ne fléchira pas avec les ans. En novembre 1771, le notaire Vuatier inventorie les biens de Louis Séguin, en son vivant major de milice et habitant de l'Anse de Vaudreuil. Parmi le mobilier, notons « Un poelle Sa mariteine avec Son tripied Sinture et tuilleau Contenant Cinq foeuille » 25 qui sont prisés à la somme de cent cinquante livres.

De même que les poêles « noces de Cana » et « à la Samaritaine", celui « à palmier » tirerait son nom du bouquet de palmier qui figure sur ses plaques. Le 24 mars 1746, le notaire Comparet se transporte chez Elisabeth Chartier, à la Pointe-aux-Trembles,

^{20.} Loc. cit.

^{21.} Invantaire (sic) des Biens de la Communeauté qui a Esté Entre Sr Pierre brien Et deffunte Elisabethe des Roches. Le Neuf 8bre 1753. François Comparet. AJM. 22. Inre des biens meubles de la Comté d'entre Jean Guay Ve Pierre Robreau dit

Duplessis, et de lad Robreau. Du 10 8bre 1753 et Jours suivants. Henri Bouron. AJM. 23. Inventaire de monsieur de Repentigny fils. 13e Juin 1733. Charles-René Gau-

^{23.} Inventaire de monsieur de Repentigny fils. 13e Juin 1733. Charles-René Gaudron de Chevremont. AJM.

^{24.} Inventaire fait a la reqte du sr Mocquin du 31e mars 1738. Charles-René Gaudron de Chevremont. AJM.

^{25.} Inventaire des Biens de feu Louis Séguin de Vaudreuil en son vivant époux de Marie-anne Raizenne. Le 7e 9bre 1771. Thomas Vuatier, 1142. AJM.

où se trouvent « un poil de fert A Lapalme avec Son tuaux de trois feuilles de tolle avec le reCoudre » 26. Au dire de l'estimateur, le tout vaudrait cent vingt livres. Ces sortes de poêles sont particulièrement nombreux à l'est de l'île de Montréal. Toujours à la Pointe-aux-Trembles, le 2 juillet 1750, autre mention d'« Un poile de fert à la palme » 27 chez la famille de Jean-Baptiste Coyteux. Cette fois, le poêle avec ses trois feuilles de tuyau et son coude ne coûteraient que quatre-vingt-dix livres. La vogue semble définitivement au poêle « à palmier ». En 1753, celui du sieur Bouat vaut cent livres 28. L'année suivante, celui de Joseph Duquet est prisé au même montant 29. C'est peu, comparé au poêle « à palme avec Son tuyau trepied » 30 trouvés chez Luc Dufresne, à l'été de 1760. Bouron en fixe la valeur à quatre cents livres. C'est exceptionnel, car en septembre 1771 un estimateur se rend à la ferme des Séguin, à l'Anse de Vaudreuil, où il aperçoit « Un poille dt. palmier avec Sa Sinture tripied et Un Vieux tuilleau Contenant quatre foeuil » et un autre « d.to palmier avec Sa Seinture tripied et tulleau Contenant quatre feille et demi » 31. Ces poêles sont respectivement prisés à cent vingt et cent trente livres.

La fabrication et la vente des poêles sont incontestablement des activités lucratives dans un pays froid comme le Nouvelle-France. Les premiers poêles canadiens sont coulés aux Forges Saint-Maurice, dès le deuxième quart du XVIIIe siècle. Les sigles F. St M. ou simplement F. M. apparaissent au bas de la porte; le haut étant ordinairement coiffé de la fleur de lis. Un mémoire révèle qu'au début de 1748, les hangars des Forges renferment « 31 Plaques de poele a brique » et « 61 Poêle (sic) à chauffer grands

^{26.} Invantaire (sic) Et Vente de meubles de la succession de deffunte Elisabet Chartier. Le 24 mars 1746. François Comparet. AJM.

^{27.} Invntaire (sic) des Biens de feu Jean Bte Coyteux. Le 2 juillet 1750. François Comparet. AJM.

^{28.} Minute de l'Inventaire fait après décès dud Sr et De Bouet. Des 12, 14, et 15bre 1753. Henri Bouron. AJM.

^{29.} Inventaire Et Description Des Effets De la Communauté dentre joseph duquet d. desrochers Et reffunte françoise bourdeau sa Seconde femme. 22e fevrier 1754. Doullon Desmarest. AJM.

^{30.} Minute de L'Inventaire et partage des biens Meubles Et Succession de defunt Luc Dufresne. Du 27 aoust 1760. Henri Bouron. AJM.

^{31.} Inventaire des Biens de feu Louis Séguin de Vaudreuil en son vivant époux de Marie-anne Raizenne. Le 7e 7bre 1771. Thomas Vuatier, 1142. AJM.

et moiens » ³². Ces pièces se détaillent respectivement seize et cent livres chacune. Quatre ans plus tard, en date du premier janvier, il reste dans les Magasins du roi, à Québec, neuf poêles à chauffer et huit plaques de poêle ³³ qui se vendent cent et vingt-deux livres et dix sols pièce.

Jusqu'alors, les principaux éléments décoratifs du poêle sont la scène biblique des noces de Cana, la tête d'une Samaritaine et le bouquet de palmier. Restent les trois lions qu'on retrouve sur nombre des poêles précités. Le lion n'est-il pas une figure héraldique à la mode? A l'été de 1732, le mobilier du marchand Pierre Forestier, de Montréal, comprend « un poelle de fer en palme avec trois Lions » 34. Poêle, tuyau et coudes sont prisés à cent vingt livres. Même chose en avril 1738, alors qu'un estimateur se rend chez le marchand Julien Trottier-Desrivières 35, dont le magasin a pignon sur la rue Saint-Paul, à Montréal. Dans l'arrière-boutique se trouve « un Poesle de fer Representant La samaritaine sur Les Plaques de Côtés et Les Trois Lyons sur les Plaques de devant et derrière dont une fendue » 36. Sur le panneau, voilà où sont ordinairement placés les éléments décoratifs. Les lions occupent ordinairement l'avant et l'arrière, alors que le rameau de palmier apparaît sur les plaques latérales. C'est exact jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Par après, tête de Samaritaine et rameau de palmier se retrouveront sur le haut des portes de poêle. Enfin, le Montréalais Pierre Robreau posséderait un autre poêle « de fer de Lyon » 37 qui vaudrait cent cinquante livres avec « Sa Ceinture, trepied; la pierre avec une palette de fer » 38.

^{32.} Inventaire Général des forges de St. Maurice et des Effets en dependants, restant au premier Janvier mil Sept cent quarante huit. C. 11A, no 112, p. 284. Fonds canadien. Archives nationales de Paris.

^{33.} Estat des Fers et autres Matieres, appartenant aux Forges de St. Maurice, Restant dans les Magasins de Roy de la colonie au premier Janvier 1752. C. 11A, no 112, p. 329. Fonds canadien. Archives nationales de Paris.

^{34.} Inventaire des Biens de defunt Sieur Pierre forestier. 26e aoust 1738. Nicolas Chaumont. AJM.

^{35.} Inventaire des Biens de feu Sieur Jullien Trottier des Rivières faite à La Reqte de Dlle marie Catherine Raimbault Sa veuve. Le 30 avril 1738. Charles-René Gaudron de Chevremont. AJM.

^{36.} Les biens sont inventoriés à la demande de sa veuve, Marie-Catherine Raimbault.

^{37.} Inre des biens meubles de la Comté d'entre Jean Guay Ve Pierre Robreau dit Duplessis, op. cit. Henri Bouron. AJM.

^{38.} Loc. cit.

Les conditions économiques du Canadien s'améliorent sensiblement au XVIIIe siècle. Le mobilier n'est plus uniquement fonctionnel, mais également décoratif. De petites boules de cuivre ornent les coins des poêles. En février 1714, la prose d'Adhémar mentionne la présence d'« un petit poisle dallemagne avec quatre petitte pommes de Cuivre » ³⁹. Cette pièce se trouve chez Renée Chorel, rue Notre-Dame, Montréal. Cette dernière est veuve de Jacques Le Picard de Noré Demesny, en son vivant chevalier de Saint-Louis et capitaine d'une compagnie des troupes de la Marine. En guise d'éléments décoratifs, pour les poêles, de petites boules de cuivre se vendent désormais dans la plupart des magasins de Québec et de Montréal.

Quelles sont les dimensions habituelles du poêle? En mars 1694, Jean Maignan dit Lespérance et son épouse, Marie Moitié, habitent sur la Place d'Armes, à Montréal. Leur maison est chauffée par un poêle dont « un des Cottezz fellés de La hauteur de deux piedz & demy » 40. Les données du naturaliste Kalm sont plus précises, un demi-siècle plus tard. Le 12 août 1749, le Suédois se rend de Québec à Lorette. En route, il s'arrête chez nombre d'habitants qui ont tous des poêles provenant des Forges Saint-Maurice. Ces poêles, d'observer le voyageur, « ont la forme d'un carré oblong; quelques uns sont entièrement de fer, et de dimensions qui suivent: longueur deux pieds et demi, hauteur un pied et demi, largeur un pied et demi » 41. Bref, les dimensions du poêle n'ont guère varié depuis le XVIIe siècle.

L'installation du poêle comporte plusieurs accessoires, notamment le trépied, la pierre de taille, les barres, la ceinture et le tuyau. Le premier est une sorte de plateau de fer, juché sur un piètement de tiges, également de fer, et que l'on place devant la porte pour recueillir les tisons et les cendres qui en tombent. En 1693, il y en a un devant le poêle de Marie Boucher, veuve du sieur de Varennes 42. Cette dernière habite sur la rue Saint-Vin-

^{39.} Inventaire Des biens de Mr de Noré Demesny. 21e febrier 1714. Anthoine Adhémar, 9740. AJM.

^{40.} Inventaire des Biens de deffunt Jean maignan dit lesperance. 17 & 18e mars 1694. Anthoine Adhémar, 2732. AJM.

^{41.} Pierre Kalm, op. cit., 11: 120.

^{42.} Inventaire fait a la req te de Dame Marie Boucher Veufve de René Gaultier sr de Varennes. 1er Juillet 1693. Anthoine Adhémar, 2224. AJM.

cent. Disons que chaque poêle a son trépied, dès le dernier quart du XVIIe siècle.

Exceptionnellement, le trépied sera remplacé par une large pierre, mise sur le plancher. Serait-ce par mesure d'économie? C'est peu probable, surtout que la pierre est indistinctement utilisée par le riche et le pauvre. Chose surprenante: la pierre coûterait quelquefois plus cher que le trépied. A vrai dire, la pierre remplacerait plutôt un trépied momentanément introuvable sur le marché. En 1753, une large pierre se trouve devant le poêle du Montréalais Pierre Robreau dit Duplessis 43. Durant l'hiver de 1759, un habitant de Chambly, Louis Létourneau, dispose d'« Une Pierre de taille Pour metre devant un poel » 44, laquelle sera plus tard estimée à la somme de huit livres.

Les plaques du poêle sont tenues en place par une ceinture, sorte de rectangle de fer, avec écrous à deux de ses extrémités. Ce ruban d'acier passe au haut des plaques, juste sous le bord du panneau de dessus. Au printemps de 1708, le poêle de la famille Perthuis vaudrait cent cinquante livres avec son tuyau et « une Ceinture de fer » 45.

S'agit-il d'une simple plaque de poêle? Dès lors, l'installation nécessite la présence de barres qui sont disposées sur le foyer de brique ou de pierre. Il y a deux, trois et même quatre barres. A l'automne de 1694, les Bergères disposent d'« une plaque Rompue appuyée de Trois barres de fer quy est contre Le mur de La Cheminée » 46. Quelques années plus tard, en 1700, un Montréalais possède « une plaque rompue tout a traver avec deux barre (sic) de fer appuyé Contre le Mur de la Cheminée » 47. Le prix d'un tel équipement varie généralement de douze à seize livres.

^{43.} Invre des biens meubles de la Comté d'entre Jeanne Guay Ve Pierre Robreau dit Duplessis, et de lad Robreau. Du 10 8bre et Jours suivants. Henri Bouron. AJM.

^{44.} Inventire des bien (sic) de feu louis Letournaux. Le 12e Mars 1759. Antoine Grisé, 124. AJM.

^{45.} Inventire des biens de deffunt sr pierre perthuys. 18 Avril & Jo' suivans 1708. Anthoine Adhémar, 7943. AJM.

^{46.} Inventaire des biens de la succession & Comte de feu Monsr Bizard & Dame Closse sa veufve, Espouse de Monsieur de Bergeres. 10e Xbre 1694. Anthoine Adhémar, 3036. AJM.

^{47.} Inventaire des biens de feu Mr Bizard fait a la reqte de Mr Bergeres & damlle Moyen. 13 & 14 Aoust 1700. Anthoine Ahémar, 5268. AJM.

Point de poêle sans tuyau de tôle par lequel la fumée s'échappe dans la cheminée. Le tuyau a une autre fonction: celle de répandre un maximum de chaleur dans la maison. Durant l'hiver de 1697, le marchand montréalais Jean-Jérôme Le Guay a « un poisle de fer avec son Tuyau de Taulle » ⁴⁸ qui sont prisés à cent soixante livres.

De combien de feuilles se compose généralement le tuyau? Au début du XVIIIe siècle, les Le Guay ont un poêle dont le tuyau compte sept feuilles ⁴⁹. Même chose chez le marchand Charles de Couagne ⁵⁰. Un autre Montréalais, Pierre Moreau, possède un tuyau n'ayant que deux feuilles ⁵¹. Quelques années plus tard, Charles Rainville, un habitant de Chambly, aboute cinq feuilles de tuyau à son poêle ⁵². Avec ses neuf feuilles bien comptées, celui des Robreau serait l'un des plus longs de la région montréalaise ⁵³. En somme, le tuyau se compose ordinairement de trois à cinq feuilles. Au fait, quelle est la longueur d'un tuyau de poêle? Les archives sont peu bavardes à ce sujet. Pourtant, à l'automne de 1706, la prose d'Adhémar révèle que le tuyau du poêle de la famille Vandry mesure « environ une brasse de Long » ⁵⁴.

Sauf de rares exceptions, le tuyau ne va pas directement du poêle à la cheminée. D'où la nécessité d'un coude fabriqué de deux pièces identiques, coupées à 450, et rivées l'une dans l'autre. L'assemblage ne semble cependant pas d'usage courant avant le XVIIIe siècle. Vers la mi-février 1732, le Montréalais André Demers dispose d'« un poesle de taule avec recoude de taule » 55 que

^{48.} Inventaire des biens & Effectz de La Comte de deffunt Le sr Legay de Beaulieu & damlle Just Cy devant sa veuve. 24e & 25e may 1697. Anthoine Adhémar, 3756. AJM.

^{49.} Inventaire des Biens de Mr Le Gay & deffunte damlle Dizis sa femme. 22e Febvrier 1703 & Jours suivans. Anthoine Adhémr, 6398. AJM.

^{50.} Inventaire des biens de la Comte qu'a este Entre feu sr Charles de Couagne & damlle Marie Gode sa veuve. 28e Aoust & Jours suivant de 1706. Anthoine Adhémar, 7506. AJM.

Inventaire des Biens de la Comte de Moreau & Richeaume sa femme. 12 mars
Antoine Adhémar, 6509. AJM.

^{52.} Invantaire (sic) a La Requeste De jacque Millet des biens De feu Charles Rinville et De louise le sueur sa femme. Le 22e 9bre 1757. Antoine Grisé, 59. AJM.

^{53.} Inre des biens meubles de la Comte d'entre Jean Guay Ve Pierre Robreau. Henri Bouron. AJM.

^{54.} Vente de meub' par Renaude veuve Vandry A Chenaudier. 24e 9b' 1706. Anthoine Adhémar, 7601. AJM.

^{55.} Inventire d'André Demers. Le 19e fev. 1732. Nicolas Chaumont. AJM.

le tabellion Chaumont prise à soixante livres. La présence de coudes se fait par après plus nombreuse. Il y en a chez le Breton Guillaume Joquin, en 1736; ⁵⁶ chez Jean-Baptiste Coyteux, de la Pointe-aux-Trembles, en 1750; ⁵⁷ et chez Charles Lebeau, un habitant de Chambly, en 1758 ⁵⁸.

Lors de constructions domiciliaires, des dispositions sont prises pour faire abouter le tuyau à la cheminée. Le 17 avril 1701, les maçons montréalais Jacques Richard et Jean Sarro conviennent d'un marché de travail avec Philippe Robutel. Dans la maison qu'ils érigeront sur la rue Saint-François, les ouvriers précités feront « deux trous a lad cheminée pour y metre un tuyau de poisle Un a la Chambre de plein pied & lau'e a La seconde (sic) Estage & sera Laissé à Lad Cheminée au deuxiesme Estage de pierre dattante » ⁵⁹.

La présence du poêle va pareillement modifier les intérieurs. Très tôt, on perce une large baie dans le mur de refente pour permettre à la chaleur de se répandre dans toute la maison. Le poêle sera placé devant cette baie. Cette coutume remonte au moins à 1701, alors que des ouvriers entreprennent de parachever certains ouvrages à la maison du Montréalais Serré. A cette occasion, il sera fait « un arcade au bas du feu de lad Cheminée, & un trou ou Entrer pour faire une porte pour metre un poisle derrière » 60.

La plupart des poêles ont deux ustensiles: la rouable et la pelle à feu qui servent à épandre les braises et à enlever les cendres. Nous pourrions en ajouter un troisième: le porte-braises. C'est une boîte de tôle, à couvercle troué, et dans laquelle sont déposés les tisons qu'on transporte d'un lieu à un autre. Au prin-

^{56.} Invantaire (sic) des Biens de la Succession de feu Sr Guillaume joquin Et de damoiselle Gillette pointelle. Ce 26 avril 1746. François Comparet. AJM.

^{57.} Invntire (sic) des biens de Jean Bte Coyteux. Le 2 Juillet 1750. François Comparet. AJM.

^{58.} inventaire de la succession de feu charles Lebeau et Sa femme. Le 25e février 1758. Antoine Grisé, 76. AJM.

^{59.} Marché de maçonne Entre robital Richard & sarro. 17e Avril 1701. Anthoine Adhémar, 5603. AJM.

^{60.} Marche de massonne par serre & Cousineau. 24e Febvrier 1701. Anthoine Adhémar, 5512. AJM.

temps de 1708, le « rouable & la pesle a feu » ⁶¹ de la famille Perthuis sont prisés à trois livres. Les Perthuis habitent une maison de la rue Notre-Dame, à Montréal. Enfin, le tisonnier ne remonterait qu'au XIXe siècle.

Le poêle va continuer d'occuper une place prépondérante dans la maison, après comme avant les grands chambardements de 1763. Même qu'il serait une cause de la déficience pulmonaire des Canadiens. Séjournant à Montréal le 28 janvier 1771, Anburey s'étonne que tant d'habitants souffrent de pneumonie malgré le bon air qu'ils respirent. Le mode de chauffage serait à l'origine du mal. C'est du moins l'opinion du Docteur Kennedey, médecin des armées anglaises stationnées au pays. Si les ruraux « y substituoient une autre méthode de se procurer de la chaleur, précise le praticien, ils vivroient très longtemps... leur habitude est de tenir leurs poêles toujours extrêmement échauffés; quand ils viennent du dehors, où il fait si froid, et qu'ils entrent dans une de ces chambres, ils sont presque suffoqués » 62. Ceci est particulièrement dangereux « pour la santé, surtout pour les enfants, qui, sans cesse, passent du chaud au froid » 63.

L'achat d'un poêle ne se décide jamais à la légère. C'est ainsi que le 8 décembre 1793, les habitants de la seigneurie de Cournoyer se réunissent en la salle presbytérale de Saint-Charles pour décider de l'acquisition d'« un poele et tuyau pour Le dt presbytere De st Marc » ⁶⁴. Le poêle, qui servira au curé Joseph Martel, ⁶⁵ « sera payé à première Demande, et par autan de personnes que dans Ladte seigneurie Cournoyer tiennent Feu et Lieu » ⁶⁶.

Placé en évidence, le poêle ne manque pas d'attirer l'attention des visiteurs qui entrent dans la maison. Vers la fin d'août 1827, le capitaine Basil Hall passe par Sainte-Anne-de-Beaupré où il pénètre

^{61.} Inventaire des biens de deffunt sr pierre perthuys. 18 Avril & Jo' suivans 1708. Anthoine Adhémar, 7943. AJM.

^{62.} Thomas Anburey, Voyages dans les parties intérieures de l'Amérique, pendant le cours de la dernière guerre, Paris, 1792, 2v. 1: 128-129.

^{63.} Loc. cit.

^{64.} Cahiers des délibérations de la fabrique de Saint-Marc, année 1793. Communication de monsieur Georges Bellemare.

^{65.} Premier curé de Saint-Marc (1794-1800), où il meurt le 1er décembre 1800.

^{66.} Cahiers des délibérations de la fabrique de Saint-Marc, op. cit.

dans la cuisine d'une habitation rurale. Au centre de la place se trouve un poêle sans tuyau qu'il décrit comme « a large iron box » ⁶⁷. Il s'agit sans doute d'un poêle des Forges Saint-Maurice. Comme c'est la coutume, le poêle précité aurait été transporté à cet endroit pour la durée de la saison estivale.

Les poêles à deux-ponts n'apparaîtraient qu'à la fin du XVIIIe siècle. Les plus anciens sont coulés aux Forges. Vers le milieu du XIXe siècle, un fort beau poêle, le Bijou, est fabriqué aux fonderies de Lévis et de Montmagny. D'autres poêles sont faits dans une bonne dizaine de fonderies à travers le Québec, notamment à Trois-Rivières (le Bien Public) et chez Anselme Desjardins, à Rigaud. Le poêle à « trois-ponts » viendra par après. Enfin, le poêle à fourneau n'apparaîtra pas sur le marché avant la fin du XIXe siècle. Les plus beaux sont coulés à la Fonderie Gaboury, à Saint-Placide, comté Deux-Montagnes.

Tohert-Lionel Sequin

^{67.} Basil Hall, Travels in North America in the years 1827 and 1828, Edinburg, 1829. 3v. 1: 395.